

REVUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOULE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c.	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

18 Avril — Le voyage de M. le président de la République s'effectue dans de satisfaisantes conditions, sauf l'inclémence du temps à Marseille. La visite de Toulon et l'excursion en Corse sont plus favorisées. Une escadre italienne, sous les ordres de l'amiral Lovera di Maria, rend les honneurs souverains à M. Carnot. Partout les populations se sont montrées respectueusement sympathiques.

— La justice croit pouvoir expliquer la mystérieuse disparition du garçon de banque Doby, à Lille, non par un meurtre, mais par la fuite de cet employé.

— Une famille entière de cinq personnes succombe, à Blanzv (Saône-et-Loire), dans un drame criminel. Le père tue sa femme, ses trois enfants et se suicide.

19 Avril — Magnifiques manœuvres militaires alpines dans les montagnes de Nice. S. A. le grand-duc Nicolas de Russie y assiste et en exprime toute sa satisfaction.

— Le nouveau chancelier allemand, général de Caprivi, apporte au Land-

tag prussien une déclaration de début, entièrement courtoise pour son prédécesseur, M. de Bismarck. Celui-ci paraît supporter peu philosophiquement sa disgrâce. Un article du journal *Hamburger Nachrichten*, qui lui est attribué, fait pressentir sa résolution de rentrer dans la vie politique par la porte de l'opposition.

— Un ex-huissier, le nommé Bousquet, tue à coups de révolver la fille Drouard qui avait rompu d'anciennes relations avec lui, et tue également M. Paquy, honorable avocat, chez qui cette fille était en service.

20 Avril — Les nouvelles du Dahomey sont des moins satisfaisantes et démontrent la nécessité d'y renforcer nos troupes sans retard.

21 Avril — Tigrane-Pacha, envoyé par le kédive pour négocier la conversion de la dette égyptienne, est reçu par notre ministre des affaires étrangères. L'obstination des Anglais à occuper l'Égypte met obstacle au succès de ces démarches.

22 Avril — L'empereur Guillaume pose à Brême, la première pierre du monument qui sera érigé à son aïeul et prononce, à cette occasion, deux

discours du caractère le plus nettement pacifique, en faisant remarquer qu'«aux paroles d'un empereur, il ne faut pas chercher d'envers».

— Le capitaine Parfait et cinq officiers marinières ou des douanes reçoivent des décorations du roi d'Italie pour le sauvetage du navire *Persia*.

— Lareine d'Angleterre quitte Aix-les-Bains pour retourner dans ses Etats, en passant par l'Allemagne, où elle doit avoir une entrevue avec son petit fils l'empereur Guillaume.

— Les Bruxellois font à Stanley un accueil enthousiaste.

23 Avril — Un terrible accident survient près de Cherbourg à bord du *Requin*, faisait partie de l'escadre du Nord. Une pièce d'artillerie éclate et blesse grièvement plusieurs matelots.

— La grande manifestation ouvrière universelle projetée pour le 1^{er} mai cause en Autriche des préoccupations particulièrement graves, à raison de la passion antisémite qui anime, dans l'empire austro-hongrois les classes laborieuses, et qui vient de compliquer par de tristes excès contre les Juifs, les grèves de Vienne et de Moravie.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Lundi dernier vers six heures du soir, la rue de Meaux, d'ordinaire si paisible, a été mise en gaieté par un individu du nom de Mureau, âgé de 38 ans, originaire de Champault (Loiret), qui paraît être un fameux disciple de Bacchus, à en juger ses exploits. — Cet homme avait bu au point de ne plus tenir debout et était parvenu tant bien, que mal, à venir s'échouer sur un tas d'innombrables de la ruelle Saint-Léon.

Malheureusement pour le pauvre ivrogne, si les vêtements et le visage ont porté sur certains... objets qui ne sont que désagréables à l'odorat, il a eu diverses parties du corps fortement lacérées par le contact des fonds de bouteilles et des tessons qui formaient l'assise de son lit de repos. Ce n'est qu'à grand'peine que le gendarme de service l'a déménagé de cet endroit, dans un état lamentable, pour le conduire au poste.

MONTHYON

Dimanche 20 courant, un chevreuil échappé d'un bois voisin était couché sous la remise de M. Emery, entrepreneur de couvertures. Ce n'est que vers cinq heures que les ouvriers l'ont troublé dans son repos. Il s'est donné de la poudre d'escampette avec la vivacité et l'agilité communes à ces animaux.

(Indépendant)

MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ

On lit dans le *Journal de Senlis* :

Le 17 avril, en vertu d'un mandat d'amener de M. le Juge d'instruction de Senlis, la gendarmerie de Nanteuil a arrêté le sieur Thiercelin (Eugène), garçon boulanger en cette commune.

Thiercelin est inculpé de complicité d'infanticide. Il a été écroué dans la maison d'arrêt de Senlis.

NANTEUIL

Le 15 avril, une arrestation pour vagabondage a été opérée sur la personne de Dumont (Louis-Emery), manoeuvrier, âgé de 19 ans, sans domicile. Cet habitué des prisons a été l'objet de neuf condamnations. Il est en ce moment dans la maison d'arrêt de Senlis.

BETZ

On lit dans le *Journal de Senlis* :

Le 18 avril, Henri Baumgarthem, vannier ambulancier, sans domicile fixe,

a été expulsé de Betz avec toute sa suite, et conduit sous bonne escorte sur le département de Seine-et-Oise.

— La gendarmerie de Betz vient d'arrêter le sieur Clabaut (Emile-Théodore) manoeuvrier à Lévigney, prévenu de tentative de meurtre.

Clabaut a été conduit à la prison de Senlis le 24 Avril.

PIÈCES FAUSSES

Il circule en ce moment des pièces de cinq francs fausses. Ces pièces, au millésime de 1876, sont remarquablement bien frappées. Rien ne peut les distinguer des écus de bon aloi, dont elles ont l'apparence et le son, si ce n'est leur poids, qui est de dix-huit grammes.

UNE FUMISTERIE

Le *Journal de Villers-Cotterets* rapporte le fait suivant qui vient de se passer à Crépy-en-Valois :

La ville de Crépy, ou plutôt la municipalité et un honorable commerçant de cette ville, M. Barlemont, propriétaire de l'hôtel de la *Bannière*, viennent d'être victimes d'une... comment dire ? — mettons *fumisterie* — qui doit être signalée.

Pendant la première semaine d'avril on a pu lire dans presque tous les journaux de la région l'annonce mirifique d'un Grand concert vocal et instrumental, à l'occasion du voyage à Crépy d'une société parisienne, le dimanche 13 avril, programme que nous avons publié dans un de nos derniers numéros.

On comprend que la ville entière se préoccupait de la venue de cette brillante phalange artistique qui avait obtenu l'agrément de M. le Maire, etc.

Hélas ! toute cette mise en scène cachait une duperie de premier numéro, mais n'anticipons pas.

Donc, M. le Directeur qui tenait à soigner l'entrée de ses *pensionnaires*, s'en fut à la *Bannière*, commanda un banquet confortable, priant le maître d'hôtel de préparer son salon pour le bal qui était, comme le concert, donné au profit des pauvres — ça c'est un comble !

Enfin la veille il écrivait : « Venez demain nous attendre à la gare avec une voiture pour les dames et surtout n'oubliez pas d'apporter des bouquets pour offrir à nos étoiles car elles les aiment beaucoup. — Talent et modestie — on voit que ce Monsieur ne manque pas d'un certain aplomb.

Le dimanche, l'excellente fanfare *Les Enfants du Valois* fourbit ses cuivres avec entrain, endosse son coquet uniforme et vers deux heures se dirige vers la gare à la rencontre des parisiens.

Après de mutuelles congratulations, en route pour la *Bannière* ; les parisiens et la fanfare de Crépy jouant alternativement. En voiture les dames artistes auxquelles on a offert spontanément des bouquets.

Concert public l'après-midi puis banquet ; les parisiens offrent aux *Enfants du Valois* café, liqueurs, etc., et on se rend au théâtre où le public est nombreux.

Le bal annoncé commence, le salon est archi-plein, on s'amuse ferme ; tout-à-coup on apprend qu'un Monsieur a filé à l'anglaise avec la recette et le produit de la quête faite par les dames artistes au profit de la fanfare — ce n'est pas tout ; les musiciens n'appartiennent à aucun pensionnat, ce sont de pauvres diables payés au cachet etc.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

16633

CB :

8550

SHAS



0 000000 085502

engagés pour la circonstance. Comme ils n'avaient pas été payés mais simplement nourris, ils ont réclamé le montant de leur cachet.

Le maître d'hôtel M. Barlemont, perd la nourriture des 42 parisiens; fleurs, décoration, banquet, rafraîchissements, gaz, etc.

Et pour comble de malheur, ajoute le correspondant du journal, dire qu'il se trouvera encore quelque loasie pour s'égayer de notre aventure: c'est navrant!

ÉTAT CIVIL DE DAMMARTIN

NÈCÈS

Du 6 Avril — Jean Louis Tesson, maçon à Dammartin, 57 ans.

Du 11 Avril — Jules Casimir Gouffé, 11 ans.

NAISSANCE

Du 12 Avril — Arthur, Alfred, fils de Désiré Amable Latte manouvrier et de Marguerite Aveline.

MARCHÉ DU 24 AVRIL 1890

Dammartin

Pain 0 fr. 35 le kil.
Beurre. 3 fr 20 »
Œufs 6 fr. 75 le 100

Claye

Pain 0 fr. 33 le kil.
Beurre. 3 fr 60 »
Œufs 6 fr. 00 le 100

CONSEILS DE RÉVISION

CLASSE 1889

Dammartin, Mercredi 21 Mai à 10 heures.

Claye-Souilly, Mardi 20 Mai à 10 heures 1/4.

Nanteuil le Hardouin, Vendredi 9 Mai à 2 heures.

Betz, Samedi 10 Mai à 9 heures.
Crépy-en-Valois, Jeudi 8 Mai à 10 heures 1/4.

L'ABBÉ PREVOST A Saint-Firmin

(Suite)

Lorsque l'Abbé Prevost déjà vieillissant put enfin habiter tranquille son cher pays de France, il se fixa dans une petite propriété près de Chantilly, à Saint-Firmin. C'est là qu'arriva la tragique aventure qui termina lamentablement une vie devenue calme et heureuse.

Je laisse un moment la parole à l'auteur des *souvenirs de la Marquise de Créqui*; la forme vive et satirique de ce postiche habile, donnera plus d'acuité à l'horreur de cette scène macabre. — « L'Abbé Prevost que j'ai rencontré deux ou trois fois durant ma vie, était un gros homme à figure sombre, avec une voix lugubre, il était assez bien vêtu pour un auteur de son temps. On racontait de lui des choses étranges, et notamment qu'il mangeait du tabac d'Espagne avec le melon, ce que faisait toujours la Duchesse Douairière d'Orléans, et ce que j'ai vu faire, au surplus à M. le maréchal de Saxe, au fameux repas qui lui fut donné par les gens de l'Hôtel-de-Ville, après la bataille de Raucourt,..... Tout ce que je sais de plus calamiteux sur l'abbé Prevost c'est qu'il est mort d'une horrible manière. Il avait été saisi d'apoplexie dans le bourg de Royaumont, non loin de Chantilly; il fut transporté chez le curé du village où le Bailli des moines arriva pour instrumenter de sa profession, et d'où ce justicier de malheur envoya requérir, le chirurgien de l'abbaye pour venir procéder à l'ouverture du corps

afin qu'il ne manquât rien à la perfection de ce procès-verbal.. »

Le premier coup de scalpel atteint les organes de la vie. Le pauvre Abbé; qui n'était qu'en léthargie, se réveille en poussant un cri terrible qui redouble l'horreur des assistants, et retombe aussitôt, réellement mort cette fois, dans les bras du chirurgien atterré de son crime involontaire X***

NOTICE HISTORIQUE

Famille de Saint-Mauvd, Saint-Mard,
Saint-Mars & Saint-Marc.

(NORMANDIE ET ÎLE-DE-FRANCE)

(Suite)

Avant 1273, il épousa Alix, dame de Luzarches, veuve de Barthélemy de Beaumont, chevalier, dit de Mérie seigneur de Luzarches, de Mérie et de Jouy le Vicomte en 1260 et 1268, avec lequel elle était mariée antérieurement à 1260, et dont elle eut plusieurs enfants (3).

Alix, de Luzarches appartenait à la maison de Clermont-en-Beauvoisis. Elle était arrière petite fille de Simon, Comte de Clermont et de Mahaud de Breteuil. Cette dernière fille de Valeran III seigneur de Breteuil et d'Alix de Dreux petite fille de Louis VI, roi de France (4).

Le 7 Mai 1273, Lancelot de St-Mard rendit hommage à l'évêque de Paris, pour le château et la châtellenie de Luzarches. Dans l'acte, il est désigné sous le nom de : Lancelot de Sancto-Marcho (5).

« D'après un compte de la maison de Philippe le Hardi, il fit une donation à l'abbaye de N. D. du Val près Pontoise, au mois de Juin 1276, le vendredi après la fête St Pierre et St Paul. L'acte est scellé d'un sceau chargé d'une bande

fuslée avec un lambel de 5 pendans. Légende : S. Lanceloti de sancto-Mardo mariscalii Francie (6).

Il était encore maréchal de France à cette époque.

(à suivre) S. M.

(1) — Inventaire des Archives de l'Hôtel-Dieu T. II. p. 9.

(2) — V. l'ouvrage de M. Douet d'Arcq; collection de sceaux, n° 217.

(3) — Père Anselme T. VIII, p. 398.

(4) — Père Anselme T. VI et T. VIII.

(5) — Cartulaire de l'église de N. D. de Paris publié par M. Guérard, membre de l'Institut.

(6) — Père Anselme T. VI. p. 49.

ANTOINE DE CHABANNES COMTE DE DAMMARTIN

VI

CHABANNES ET L'ARGENTIER JACQUES CŒUR

Après avoir employé sans succès auprès du roi les artifices les plus perfides, ils étaient enfin parvenus à ébranler sa confiance à l'aide d'une fausse lettre dans laquelle le Dauphin donnait à Jacques Cœur un plan de conspiration.

Une seconde dénonciation aussi infâme mais peut-être plus affligeante pour le roi, produisit l'effet que ses auteurs en attendaient :

Après la conquête de la Guienne, Charles VII se trouvait au château de Taillebourg (31 Juillet 1451) Lorsque Jeanne de Vendôme sur les ordres de François de Montberon, son mari, vint en présence du roi et osa affirmer qu'Agnès Sorel était morte empoisonnée par Jacques Cœur.

S'étant laissé persuader que ce prétendu crime était l'effet de la vengeance du Dauphin avec lequel Jacques Cœur entretenait des intelligences coupables, le roi ordonna aussitôt qu'il fut arrêté et mis en prison, prononça la saisie de ses biens sur lesquels il préleva, dit-on,

cent mille écus pour les frais de l'expédition de Guienne et chargea Antoine de Chabannes, Guillaume Gouffier et plusieurs autres de ses ennemis d'instruire son procès.

Jacques Cœur après avoir appris le motif de son injuste arrestation demanda à être mis en présence de son accusatrice ; sa demande fut d'abord repoussée, mais il insista si fortement qu'il fut enfin amené devant cette femme qu'il ne connaissait pas. Là il donna en sa présence des preuves si incontestables de son innocence, qu'elle tomba à genoux et avoua son ignoble mensonge.

Après cette justification qu'il croyait suffisante, Jacques Cœur demanda à être mis en liberté, mais le comte de Dammartin, peu disposé à abandonner ainsi celui qu'il voulait perdre lui répondit :

Si cette femme a menti, elle sera punie comme elle le mérite, vous pouvez vous en rapporter à la sagesse et à l'impartialité de vos juges : si du reste ce premier point est écarté, il vous restera à répondre sur une autre accusation qui vous reconnaît coupable d'avoir conspiré contre la personne du roi.

Si je dois être jugé, répondit Jacques Cœur, je ne reconnais comme juge que le parlement, et je ne suis ici qu'en présence de mes ennemis les plus implacables qui m'accusent lâchement pour me perdre et partager ensuite mes dépouilles.

Il fut alors reconduit dans sa prison d'où on le transféra quelque temps après au château de Lusignan près Poitiers.

A la suite de ce premier interrogatoire dans lequel Jacques Cœur s'était complètement justifié, ses prétendus juges déconcertés mais bien résolus à le

poursuivre avec acharnement, durent inventer de nouvelles accusations et prirent cette fois toutes les mesures nécessaires pour que sa défense fut rendue impossible.

(à suivre) E. L.

LES RUES DE DAMMARTIN

La nomenclature suivante contient sur les rues de Dammartin, certains détails historiques que nous avons cru devoir consigner. Nous nous sommes surtout attaché à rechercher les noms de rues aujourd'hui disparues et ceux qui ont été simplement modifiés ou remplacés par d'autres noms plus modernes.

GRANDE RUE — Cette rue est la Voie principale de Dammartin qu'elle traverse de l'Ouest à l'Est.

Elle portait avant 1766, les noms de *Grande rue Parisis*, (1621, 1661) *Rue Parisis* (1614, 1621) ou *Rue de Paris* (1646, 1673). Vers l'église St Jean, elle s'appelait la *Grande rue*, jusqu'à l'entrée de la Place du Bourg, au coin de la rue Ganneval.

La partie de la route qui se trouvait au delà de la porte de Paris, était appelée *Jaubourg de Paris* (1614) *Chaussée de Paris* (1672) puis *Grand Chemin de Paris* (1695).

Après le percement de la rue qui va de la place St^e Anne à celle de la demi-lune, toute l'étendue du chemin, depuis la porte de Paris jusqu'à la place St^e Anne prit le nom de *Grande rue* (1766) et celui de *Rue Neuve* depuis la place St^e Anne jusqu'à la demi-lune. La Rue Neuve fut appelée *Rue Royale*, quelques années plus tard (1771) et enfin elle fut nommée la *Grande Rue* sur tout le parcours de la ville.

RUE DE LA JUSTICE — Cette rue qui,

anciennement (1113) s'appelait «*Voie de la Justice*» parcequ'elle conduisait au gibet ou fourches patibulaires du comté, commence au N^o 13 de la Grande rue, se dirige vers le lieu dit la Justice en longeant le cimetière et la propriété de la Corbie.

(à suivre) S.M.

LE CRI DES ANIMAUX

Voici à titre de curiosité quelques noms peu connus à donner aux cris de divers animaux :

LES OISEAUX :

La Linotte, l'Hirondelle et le Roitelet gazouillent : — l'Oie, le Lorient et le Courlis sifflent : — l'Aigle trompette ; — l'Alouette tirelire ; — La Caille margotte ; — le Canard nasille ; le Hibou et la Chouette huent ; — la Cigogne craquette ; — la Grue craque (et croque ?...) ; — la Colombe et le Ramier gémissent ; — la Grive gringotte ; — la Mésange titinne ; — le Milan huit ; — l'Orfraie hurle ; — le Papon criaille ; — la Perdrix cacabe ; — le Perroquet jase ; — la Pie jacasse ; — le Geai cajole ; — le Pinson frigotte ; — la Poule glousse ; — les petits Poulets piaulent ; — la Tourterelle roucoule ; et le Coq coqueline.

LES INSECTES :

Le Hanneton et la Mouche bourdonnent, comme le Bourdon ; — la Cigale frissonne ; — le Grillon grésillon.

LES MAMMIFÈRES :

L'Ane domestique braie, mais on sait moins que l'Ane sauvage brame comme le Cerf ; — le Faon râle ; — le Bélier blattère ; — le Bouc mouette ; — le Buffle souffle ; — le Lapin, le tout petit Chien glapissent ; — l'Éléphant barromme ; — le Léopard miaule comme son neveu le Chat ; — l'Ours grommèle ; — le Rat ravit ; — la Sou-

ris chicotte ; — le Tigre rauque ou rognonne.

Enfin le Parisien . . . blague!
A. M.

LOGOGRIPHE

Mon premier se compose
De quatre pieds, et chose
Qu'on ne peut contester
On craint de m'irriter ;
M'ôtant une voyelle
Je sers à la dentelle.
Obéis au suivant,
C'est ton devoir, enfant,
C'est la voix de la France
Qui soigne ton enfance.
Sur deux pieds, à présent
Mon usage est fréquent.

E. M.



— Etes-vous certain de ce que vous avancez là !

— Absolument.

— Parieriez-vous cent sous !

Après un instant de réflexion :

— Ma foi ! je ne suis pas assez sûr pour parier, mais . . . je vous en donne ma parole d'honneur !

Le jeune B . . . , est d'une maigreur désespérante. Malgré la chaleur, son visage aux pommettes saillantes est pâle comme un clair de lune.

Hier, il héle un fiacre ; au moment où il s'apprête à y monter, le cocher lui dit très poliment :

— A quel hôpital ?

Calinaux est à la campagne ; on lui apprend que son voisin, un brave pompier, s'est éteint tout doucement pendant la nuit.

Il a voulu faire ses affaires lui-même réplique finement Calinaux.

GLACE A BON MARCHÉ

Tous les visiteurs de l'Exposition Universelle ont pu apprécier les admirables machines à fabriquer la Glace.

Après bien des recherches, je suis parvenu à réduire ces modèles afin de les mettre à la portée de toutes les bourses, appareils qui produisent des résultats identiques et que la glace en blocs très durs ne revient pas à plus de 5 centimes le kilog.

Prix des Appareils

N° 1	produisant 500 gr. de glace	20 fr.
2	— 2 kil.	— 30 »
3	— 5 —	— 50 »
4	— 10 —	— 100 »
5	— 25 —	— 200 »

Produit spécial d'une durée illimitée
3 francs le kilog.

Envoi en gare la plus rapprochée, contre un mandat-poste adressé à

POUJOLAT, 33 rue d'Avron (Paris)

LA MODE

MAGNIFIQUE JOURNAL DE MODES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Abonnement : 2 francs par an.

MALGRÉ son prix réduit, ce Journal contient les gravures les plus artistiques et les plus pratiques qui aient été publiées jusqu'ici par un journal de modes; le papier et tous les accessoires sont irréprochables; en outre, ce journal n'est pas vendu au numéro.

Le succès de cette publication est sans précédent en librairie.

*Envoi franco d'un spécimen contre
10 centimes*

VENTE ET ACHAT DE MATÉRIAUX DE DÉMOLITIONS

Armand MALLET

ENTREPRENEUR DE BATIMENTS

DAMMARTIN, (S-&-M).

*Vieux bois, Portes, Persiennes, Croisées
Parquets chêne et sapin,
Carreaux et Tuiles, Pavés, Tuyaux
en grès et autres etc.*

OCCASION — NEUF

TOUS CES ARTICLES
SONT VENDUS A TRES BON MARCHÉ

VOYAGES AUX ENVIRONS DE PARIS

HISTOIRE DU VALOIS

EXCURSIONS

*Dans les forêts de Villers-Colletterels et de
Compiègne*

PROMENADES

*Sur les bords de l'Aisne, de l'Oise et de
la Marne,*

AVEC DEUX CARTES DE L'ÉTAT MAJOR

PAR

VICTOR DUJARDIN

Chevalier de la Légion d'honneur

ANCIEN RÉDACTEUR PRINCIPAL

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

1 volume petit In-8 de 490 pages
4 francs, franco

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ.

Dammartin Imp. E. Lemarié.